



Communiqué de presse

26 septembre 2018

L'Association BBCA ouvre la voie vers le quartier bas carbone

Aujourd'hui, l'Association pour le Développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) a présenté chez BNP Paribas Real Estate, mécène de ces travaux, une étude inédite « BBCA Quartier » qui pose les bases d'une future démarche opérationnelle pour réduire les émissions carbone à l'échelle du quartier.

L'empreinte carbone des Français représente en moyenne 11,5 tonnes d'équivalent CO₂ par français et par an. 40 % relèvent directement des choix techniques d'aménagement du quartier : le bâtiment est le plus émissif (2,6 tCO₂e d'impact quartier), devant les déplacements de personnes (1 tCO₂e d'impact quartier), les infrastructures et espaces publics (0,5 tCO₂e d'impact quartier), viennent ensuite l'alimentation, les déchets, les biens de consommation et le transport de marchandises.

L'objectif pour 2050 est de diviser par plus de 5 l'empreinte carbone des Français en passant de 11,5 à 2 tonnes d'équivalent CO₂ par français et par an. Les solutions existent pour y parvenir mais il faut agir vite car, en terme de changement climatique, gagner lentement c'est perdre.

L'Association BBCA avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), caution scientifique et partenaire de la première heure dans l'élaboration du référentiel BBCA, et le bureau d'études Elioth (Groupe Egis), notamment à l'origine de la stratégie de neutralité carbone de Paris en 2050, ont identifié les principaux leviers d'action pour la réduire et esquissent les grandes lignes d'un référentiel quartier bas carbone.

L'utilisateur, usager du quartier, est placé au centre de la démarche, basée sur les **cinq piliers** suivants :

- **Construction et transformation**
- **Exploitation et usages**
- **Stockage de carbone**
- **Économie circulaire**
- **Externalités du quartier**



Les quatre premiers piliers sont directement dérivés de la démarche bâtiment bas carbone. Le cinquième pilier « externalités du quartier » tient compte des contributions du quartier à bonifier ou pénaliser ses performances carbone au-delà de son seul périmètre; il ouvre aussi à la compensation carbone en permettant aux acteurs du quartier de compléter leurs actions sur le quartier par des compensations maîtrisées hors du quartier. A ces 5 piliers s'ajoute la prise en compte de la gouvernance et de l'horizon temporel, pour définir la trajectoire à poursuivre à horizon 2050.



Stanislas Pottier, Président de l'Association BCCA déclare : « *Pour aller vers une ville neutre en carbone, les acteurs de la construction et de l'immobilier doivent agir sur l'empreinte carbone des bâtiments mais ils doivent aussi s'attaquer à celle de l'écosystème pertinent : le quartier. Les solutions existent pour réduire l'empreinte carbone du quartier des 2/3 d'ici à 2050.* »

Jean-Christophe Visier, directeur Energie-Environnement du CSTB déclare : « *Le futur référentiel esquissé ici devra être une pierre angulaire de la conception d'un quartier durable. Il s'intégrera dans une approche globale de la conception d'un quartier intégrant les aspects, environnementaux, sanitaires, économique, sociaux... L'enjeu est qu'il devienne, un outil partagé par tous les acteurs d'un projet d'aménagement.* »

Guillaume Meunier, directeur délégué chez Elioth complète : « *La démarche proposée pourrait permettre d'engager les futurs utilisateurs du quartier bas carbone à devenir, par l'évolution de leurs comportements, acteurs d'une utilisation bas carbone du quartier.* »

Pour Thierry Laroue-Pont, Président du directoire de BNP Paribas Real Estate et partenaire mécène de BCCA Quartier : « *L'un des enjeux de nos métiers est de contribuer à la construction de la ville bas carbone. Il est indispensable que l'ensemble des parties prenantes réfléchissent ensemble à la manière de construire cette ville durable. Il est nécessaire pour cela d'avoir des outils adaptés pour agir efficacement. C'est pourquoi nous soutenons depuis l'origine la démarche BCCA et ces travaux sur le quartier bas carbone.* »

Les quatre partenaires participeront à un projet collectif de recherche (2018-2021) sur le quartier à énergie positive et réduction carbone, soutenu par l'Ademe, qui sera lancé prochainement avec une application opérationnelle sur des quartiers pilotes

Pour en savoir plus : www.batimentbascarbone.org

À propos de l'association BCCA

L'Association pour le Développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) rassemble les principaux intervenants de l'acte de construire (120 membres) : architectes, promoteurs immobiliers, constructeurs et bureaux d'étude. Pionnière, son lancement en 2015 a marqué la volonté des acteurs immobiliers de contribuer à lutter activement contre le dérèglement climatique en s'engageant dans la voie de la construction bas carbone. Le label BBCA qui atteste de l'exemplarité carbone d'un bâtiment a déjà été remis à une trentaine d'opérations exemplaires neuves et sa déclinaison sur la rénovation est programmée.

SERVICE
DE
PRESSE

ALURE
COMMUNICATION

Laure TORTET et Maëva LAMBERT

l.tortet@alurecom.fr - m.lambert@alurecom.fr

Tél. 06 82 66 06 04 - 05 82 75 27 31